

Guide de collaboration interprofessionnelle

Orthophoniste X Médecin généraliste

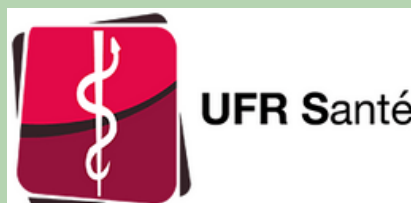


SEXTANT 76

CPTS GRAND HAVRE



Département
d'orthophonie



UFR Santé



UNIVERSITÉ
DE ROUEN
NORMANDIE

Document réalisé par Lauriane Charollais, étudiante en 4ème année d'orthophonie au DO de Rouen dans le cadre d'un stage avec une médecin généraliste et d'un projet avec la CPTS.

Interprofessionnalité en santé, **quels enjeux ?**

La collaboration entre orthophonistes et médecins généralistes revêt une importance cruciale pour **optimiser le parcours de soins** des patients, notamment dans les domaines de la prévention, du diagnostic, de l'orientation et du suivi.

Le parcours de soins repose sur **une prise en charge globale et coordonnée** au sein de laquelle le rôle du médecin généraliste est central. En effet, une collaboration fluide et efficace entre les acteurs du partenariat en incluant le patient lui-même, permet d'**éviter toute rupture** dans les divers soins et ainsi de garantir leur **continuité** au cœur d'échanges interpersonnels éclairés et fonctionnels.

Article 13 du Code de Déontologie des Orthophonistes (France) : "L'orthophoniste s'engage à travailler en collaboration avec les autres professionnels de santé et les structures impliquées dans la prise en charge des patients."

A la rencontre des médecins généralistes : la **collaboration active !**

Les **rencontres régulières** entre orthophonistes et médecins généralistes sont essentielles pour renforcer la collaboration.

- Echanger sur les spécificités de chaque patient afin d'adapter au plus juste les plans d'intervention.
- Mieux comprendre nos rôles respectifs et nos contraintes.
- Sensibiliser les médecins généralistes aux signes précoces d'un besoin de prise en soins orthophonique.
- Elaborer des initiatives communes de prévention.

Comment ? En organisant des réunions de concertation et des formations au sein des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles et/ou de l'association **Sextant 76** avec la Communauté Pluriprofessionnelle Territoriale de Santé (CPTS).

Vers une communication plus fluide...

Transmettre aux médecins généralistes **des outils** de prévention et d'information : guides pratiques, affiches, fiches, liens vers des ressources...

- Renforcer leur rôle dans le dépistage précoce.
- Favoriser la prévention et l'information des familles.
- Uniformiser les pratiques avec des référentiels communs.

Renseigner **le carnet de santé**, un outil de suivi commun aux professionnels de santé que le médecin généraliste utilise pour coordonner les soins.

Transmettre **les comptes-rendus de bilan orthophonique** de façon systématique au médecin généraliste / traitant (en plus du prescripteur).

Pour une collaboration plus développée, transmettre des bilans et **notes d'évolution** recensant des observations et mesures plus régulières.

Utiliser des **outils de communication sécurisée**, communs aux professionnels de santé :

- Messagerie sécurisée : *idomed*, une application pour fluidifier les coopérations interprofessionnelles sur le territoire ; *MMSanté*, validée par l'Agence du Numérique en Santé.
- Dossier Médical Partagé avec "Mon espace santé".

Le petit + : collaborer pour l'éducation thérapeutique !

L'évolution des pratiques orthophoniques vers une approche intégrant les parents et les aidants nécessite une adaptation dans la collaboration interprofessionnelle, notamment avec les médecins généralistes dont le rôle d'**éducation thérapeutique** est non négligeable.

- Partager au médecin généraliste les conseils donnés à l'entourage dans le cadre de la **guidance parentale** pour qu'ils soient à nouveau transmis aux parents lors des examens médicaux. Cela assurera **une continuité** dans l'éducation thérapeutique et de **la cohérence**.